



| le savoir vivant |



RAPPORT ANNUEL 2015
UNIVERSITÉ DE LAUSANNE



Unil
UNIL | Université de Lausanne

LA DIRECTION DE L'UNIL

De gauche à droite :

MARC DE PERROT, Secrétaire général

BENOÎT FRUND, Vice-recteur Durabilité et campus

DANIELLE CHAPERON, Vice-rectrice Enseignement et affaires étudiantes

DOMINIQUE ARLETTAZ, Recteur

FRANCISKA KRINGS, Vice-rectrice Relève académique et diversité

PHILIPPE MOREILLON, Vice-recteur Recherche et relations internationales

JACQUES LANARÈS, Vice-recteur Qualité et ressources humaines

SOMMAIRE



Face à l'incertitude, réaffirmer nos valeurs	2
Savoir anticiper	3
La chronique 2015	4-7
L'araignée et la poudre de licorne	8
Le futur au présent	9
Vers une plateforme de la relève	10
La qualité nourrit la culture de l'Université	11
Le campus en mode urbain	12
LES FACULTÉS	
Théologie et sciences des religions	13
Droit, sciences criminelles et administration publique	14
Sciences sociales et politiques	15
Hautes études commerciales	16
Géosciences et environnement	17
Lettres	18
Biologie et médecine	19
Ouvrir les perspectives d'emploi	20
Une constellation de partenaires privilégiés	21
Nouvelles pratiques d'enseignement	22
Dix ans de Mystères à l'UNIL	23
La société comme actrice de la recherche	24
L'imagination, carburant de notre avenir énergétique	25
Culture digitale, un oxymore ?	26
La science sous la tyrannie de la séduction	27
Dies academicus	28-29
Bilan	30
Compte d'exploitation	31
L'année académique en quelques chiffres	32



CARINE CARVALHO
Présidente du Conseil de l'UNIL

FACE À L'INCERTITUDE, RÉAFFIRMER NOS VALEURS



Quelle Université voulons-nous en 2021 ? Voilà la question que les membres du Conseil de l'UNIL, organe représentatif et délibératif de notre haute école, se sont posée tout au long de l'année écoulée. 2015 a été une année de grand affairément, l'élection de la nouvelle Direction ayant occupé une bonne partie de notre activité. Cette noble tâche a donné le ton à nos rencontres marquées par l'esprit démocratique. Le Conseil a dû réfléchir à l'avenir et décider quelle sera la face de l'UNIL pour les prochaines années.

Une tâche d'autant plus difficile que l'élection rectorale est si différente d'une élection d'un autre type d'exécutif. Les candidat-e-s au poste de Rectrice ou de Recteur ne viennent pas avec un programme politique bien tracé donné pour évaluation aux électrices et aux électeurs. Ces derniers ne peuvent compter que sur une personnalité, une volonté et une renommée. Il s'agit d'un vote de confiance. C'est ainsi que les membres du Conseil ont élu la première femme Rectrice de l'histoire de l'Université, Nouria Hernandez, qui succédera à Dominique Arlettaz dès août 2016. Avec ce vote, les membres de l'assemblée ont choisi la

continuité avec une candidate qui affirmait vouloir tirer profit des avancées déjà réalisées par la Direction actuelle, tout en ouvrant de nouveaux chantiers.

Au moment où le monde universitaire semble sombrer dans une marre d'incertitudes, nos représentantes et représentants ont voulu anticiper l'avenir tout en réaffirmant les valeurs de l'Université : le savoir vivant, la vision à long terme, la créativité, l'ouverture, la responsabilité, la cohérence et la réussite.

Pouvons-nous imaginer que l'avenir des grands projets de recherche dépendrait d'initiatives anti-immigration déposées à répétition ? Ou qu'une grande école, pas très loin d'ici, proposerait en même temps l'augmentation des taxes d'études et la baisse des salaires des doctorant-e-s ? Ou encore que les instances fédérales proposeraient un aussi maigre budget à la recherche et à la formation pour les quatre ans à venir ?

L'Université doit maintenir son cap face à ces dérives. Le soutien à la relève, la réussite des études, les conditions de travail, le développement durable, l'excellence de la recherche et la qualité de l'enseignement doivent rester les paris de l'UNIL pour construire le savoir de demain. La communauté y veille !



Si l'Université de Lausanne a traversé les siècles, si au cours de son histoire elle a vécu des périodes de développement et a réussi à surmonter certaines crises, c'est qu'elle a toujours su imaginer son avenir dans une vision à très long terme. Cette perspective de longue durée est l'une des caractéristiques de la stratégie de l'UNIL.

L'année 2015 a été une année de succès : l'Université de Lausanne a concrétisé de très importants projets de recherche, développé son offre de formation sous le signe de l'interdisciplinarité, ouvert son nouveau site de Sion et obtenu un extraordinaire soutien des autorités politiques vaudoises, qui ont pris des décisions permettant de faire avancer huit projets immobiliers en faveur de l'Université.

Pourtant, le présent rapport annuel veut mettre l'accent sur l'avenir puisque la première mission de l'Université est de savoir anticiper : anticiper l'évolution de la formation et de la recherche, anticiper les enjeux qu'elle devra affronter dans les prochaines années, anticiper surtout les défis que notre société et notre région doivent relever et tenter d'y apporter des solutions.

L'UNIL a su anticiper l'évolution de la formation supérieure puisqu'elle a complètement transformé sa conception de l'enseignement en construisant dorénavant ses cursus d'études sur la base d'objectifs de formation, ceci afin de donner aux étudiantes et aux étudiants les meilleures chances de réussite. L'esprit d'ouverture qui fonde la politique de l'UNIL veut offrir une formation de qualité à toutes celles et à tous ceux qui en ont la capacité et la volonté. C'est ainsi qu'elle pourra le mieux répondre à la pénurie de main-d'œuvre hautement qualifiée qui frappe la Suisse, en particulier dans le domaine des professions de la santé. L'UNIL a volontairement orienté ses principales activités de recherche pour anticiper les préoccupations de notre société en ce début de XXI^e siècle. A titre d'exemple, ses chercheuses et ses chercheurs traitent de thèmes aussi actuels que la compréhension des parcours de vie, la recherche sur le cancer, la durabilité, les sciences criminelles, les sciences du sport et les sciences des religions.

L'Université de Lausanne veut résolument se tourner vers l'avenir ! C'est avec cette vision que vous êtes invités à découvrir les ambitions des membres de sa communauté universitaire.

SAVOIR ANTICIPER



DOMINIQUE ARLETTAZ
Recteur

CHRONIQUE 2015



Etudiants à l'UNIL, Kelly Ruso et Jérôme Héritier ont présenté chacun leur projet à l'invitation de Bill Clinton.

JANVIER

Au carrefour des sciences de l'environnement et des sciences humaines et sociales, le tourisme comme objet d'étude entre à la Faculté des géosciences et de l'environnement. Par une convention signée avec le gouvernement valaisan et la Ville de Sion notamment, l'UNIL a intégré depuis le 1^{er} janvier 2015 **l'Unité d'enseignement et de recherche en tourisme de l'Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB)**, avec lequel des liens étroits ont été tissés depuis la fin, en 2009, de l'étude du tourisme à la Faculté des HEC. L'un des éléments forts de cette nouvelle collaboration a consisté en la mise sur pied d'un doctorat dans cette discipline.

FÉVRIER

Lors d'un premier rendez-vous début février, **la plateforme Volteface** (partenariat UNIL, Romande Energie et Canton de Vaud) a lancé un appel à projets autour des aspects socio-culturels de la transition énergétique. Les treize recherches choisies sont soutenues jusqu'à la publication des résultats, en automne 2017 (lire page 25).

MARS

Sur invitation de Bill Clinton, quatre étudiants en master de l'UNIL ont participé à la **Clinton Global Initiative University (CGIU)**, à Miami, en présentant un projet de centre de formation pour femmes au Burundi avec création d'une structure dans l'industrie textile et un projet d'appareillage pour récupérer l'humidité de l'air afin d'alimenter les sols en eau. La CGIU leur a permis de se confronter à d'autres jeunes engagés sur des thèmes globaux et d'affiner des projets qu'ils vont poursuivre sur le terrain et à distance jusqu'à la présentation de résultats concrets d'ici à 2017.

* * *

L'accord de partenariat entre l'UNIL et la Cinémathèque suisse (2010) a permis d'intensifier une collaboration déjà longue entre chercheurs et archivistes. Le 24 mars, la soirée de présentation publique de ces projets communs au Capitole a été l'occasion d'inaugurer officiellement la **Collaboration UNIL + Cinémathèque suisse** avec la conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, le Recteur Dominique Arlettaz et le conseiller municipal lausannois Jean-Yves Pidoux. Une présentation suivie de la projection de *La Traversée de Paris* (1956), pour faire écho à l'un des projets menés par les sections d'histoire et esthétique du cinéma et de français à partir du fonds « Claude Autant-Lara » de la Cinémathèque suisse.

www.unil.ch/cinematheque-unil



L'UNIL et la Cinémathèque suisse travaillent ensemble sur le fonds « Claude Autant-Lara », fameux cinéaste dont on voit ici une image du film *La Traversée de Paris*.



Des milieux aquatiques suivis de près à la Maison de la rivière.

MAI

La **Maison de la rivière** a inauguré ses infrastructures le 6 mai. Situé en pleine nature le long du Boiron de Morges, ce centre de compétences en gestion et renaturation des milieux aquatiques a été fondé par l'UNIL, la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève et l'Association Truite-Léman. Les collaborations sont multiples, en particulier avec les facultés de biologie et de médecine, des géosciences et de l'environnement et des lettres. Ouverte au public, la Maison de la rivière représente pour l'UNIL un excellent laboratoire de terrain où chercheurs et étudiants peuvent mener un travail de recherche fondamentale et appliquée.

www.maisondelariviere.ch

* * *

Sélectionné en mai au terme d'un concours dont le jury était composé notamment par des représentants de l'Etat, de l'UNIL et de l'EPFL, le **projet Vortex piloté par l'architecte zurichois Jean-Pierre Dürig** propose un bâtiment en forme d'anneau convivial permettant de loger 1200 étudiants ainsi que des chercheurs invités et des membres du personnel universitaire. Les rencontres sont favorisées par une rampe circulaire en pente douce assurant une connexion continue entre les étages jusqu'au sommet. L'ouverture du chantier est prévue pour début 2017 en vue d'accueillir les Jeux olympiques de la jeunesse 2020, avant la remise du bâtiment à la Fondation maisons pour étudiants Lausanne en avril 2020.

* * *

Accueil du **réseau EUniverCities** fin mai à Lausanne. Pour ce groupe européen invité il s'agissait d'évaluer le potentiel de collaboration entre l'UNIL et la cité sur la thématique choisie de la durabilité. Un rapport issu de cette rencontre a servi de base à un atelier organisé en septembre avec des académiques et des cadres de l'administration communale pour favoriser les collaborations UNIL-Ville de Lausanne dans plusieurs domaines de recherche touchant l'environnement, le logement, la mobilité, la culture, la politique ou encore les affaires sociales. Le duo bénéficie ainsi des expériences originales mises en œuvre par d'autres tandems ville-université au sein du réseau européen.



Des appartements qui seront gérés par la Fondation maisons pour étudiants Lausanne.

Un accord international qui place l'UNIL-CHUV au cœur de la recherche contre le cancer.



JUIN

Signature de l'accord qui permet à la fondation américaine Ludwig Cancer Research de financer sur une période de 30 ans (10 à 14 millions par année) un nouveau centre de recherche spécialisé dans l'immunologie au service de la lutte contre le cancer. Résolue à concentrer ses activités, la **Fondation Ludwig a choisi l'UNIL-CHUV comme base européenne**. Cet accord prestigieux fait de Lausanne un centre exceptionnel axé sur la recherche fondamentale, la recherche clinique et les développements technologiques en vue d'améliorer l'offre thérapeutique au service de la population. Le Conseil d'Etat vaudois a apporté son soutien tout au long de la négociation qui a permis la création de cette branche UNIL-CHUV du Ludwig Cancer Research. www.unil.ch/licr



Le professeur Daniel Maggetti (à gauche) avec le doyen des Lettres Alain Boillat, lors de l'événement Gustave Roud au « Livre sur les quais » à Morges.

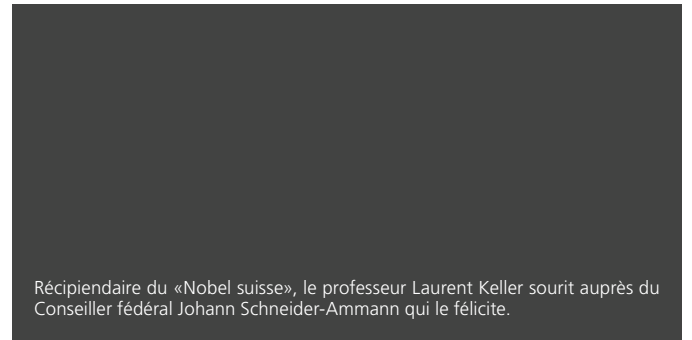
SEPTEMBRE

Créé en 1965, le **Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR)** a fêté ses 50 ans avec plusieurs événements autour de Gustave Roud, poète, éditeur, critique d'art, photographe, critique littéraire et traducteur dont la production a marqué l'histoire culturelle romande au XX^e siècle. Pensée par le CRLR et la Faculté des lettres, cette « Année Gustave Roud » décrétée par le Conseil d'Etat a été déclinée à travers pas moins de trois livres, quatre expositions, plusieurs conférences et activités de médiation, quatre courts-métrages de l'UNIL sur Roud, un documentaire-témoignage et dix films réalisés par des étudiants de l'ECAL sur différents auteurs romands. Une manifestation visible en divers lieux du canton, notamment lors du « Livre sur les quais » à Morges avec une table ronde, une exposition et une soirée anniversaire le 5 septembre.

www.gustave-roud.ch

* * *

Lauréat du **Prix Marcel Benoist 2015**, le professeur **Laurent Keller** est reçu le 16 septembre à Berne par le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, soucieux de féliciter le biologiste pour cette distinction scientifique surnommée le « Nobel suisse » et attribuée à Laurent Keller pour ses travaux novateurs sur le comportement et la génétique des fourmis. Le même mois, un autre chercheur de l'UNIL, également titulaire de la chaire Milieux bibliques au Collège de France, s'est vu décerner le **Prix culturel Leenaards** distinguant des personnalités du monde culturel au parcours hors du commun. Il s'agit de **Thomas Römer**, professeur à la Faculté de théologie et de sciences des religions, dont le dernier livre paru s'intitule *Moïse en version originale* (Labor et Fides, 2015).



Récipiendaire du « Nobel suisse », le professeur Laurent Keller sourit auprès du Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann qui le félicite.

AOÛT

Le Recteur **Dominique Arlettaz** a été nommé président de la Chambre des hautes écoles universitaires de swissuniversities. Le même mois, le Conseil d'Etat vaudois a désigné la nouvelle Rectrice de l'UNIL en la personne de **Nouria Hernandez**, ancienne directrice du Centre intégratif de génomique de l'Université.



OCTOBRE

Responsable à l'UNIL des processus qualité et du dicastère Ressources humaines, le Vice-recteur **Jacques Lanarès** a fait partie des deux équipes successives dirigées par le Recteur Dominique Arlettaz. Il a été nommé en octobre 2015 au « steering committee » d'Unica, réseau composé de 46 universités réparties dans 35 villes européennes rassemblant un total de 1'800'000 étudiants (lire aussi page 11).



Les architectes lausannois qui vont présider à l'élargissement de la « Banane » dans le respect de ce lieu emblématique de l'UNIL.

NOVEMBRE

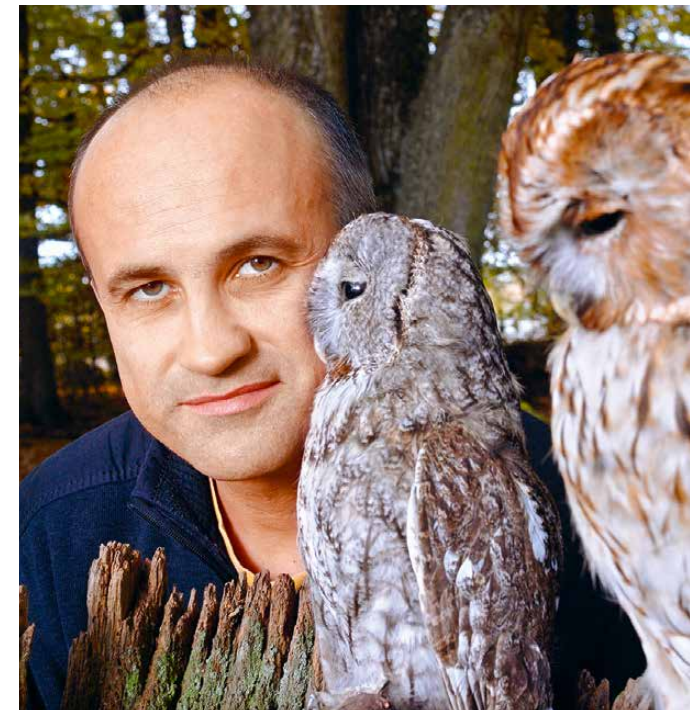
Présenté au public par les conseillers d'Etat Anne-Catherine Lyon et Pascal Broulis le 27 novembre, **ABAKA**, du bureau lausannois Fruehauf, Henry & Viladoms (FHV), est **le projet lauréat du concours d'architecture pour l'extension de l'Unithèque**. Solution élégante qui renforce la structure radiale du bâtiment, le nouvel espace permettra d'augmenter dès 2019 la capacité d'accueil du restaurant et de la Bibliothèque cantonale et universitaire – Lausanne, en offrant 2000 places de travail aux étudiants et chercheurs et 47'000 mètres linéaires supplémentaires pour les ouvrages. Au sein de ce nouveau cocon, les univers de savoirs conjuguant imprimé et numérique pourront ainsi éclore, en solitaire, en duo ou en groupe, en présentiel ou en liaison avec les condisciples du monde entier. Qu'on se le dise : la Banane grandira !

* * *

Professeur à la Faculté de biologie et de médecine, **Alexandre Roulin** a présenté son projet « Barn Owls Know no Boundaries » (« Les chouettes ne connaissent pas de frontières ») le 18 novembre dans le cadre de la manifestation « Geneva Peace Week ». Il a développé ce projet en collaboration avec l'Université de Tel-Aviv, le Centre pour la paix et le développement de Jordanie et la Société palestinienne de protection de la nature. Il s'agit de favoriser la lutte biologique contre les rongeurs qui dévastent les champs agricoles en substituant des chouettes effraies (grand prédateurs de ces parasites) aux poisons chimiques précédemment utilisés à large échelle. Cette approche écologique déployée en Israël, Palestine et Jordanie permet de favoriser le dialogue entre les communautés.

CHRONIQUE 2015

Alexandre Roulin a aussi présenté son projet pendant le Forum de Davos en janvier 2016.



PHILIPPE MOREILLON
Vice-recteur Recherche et relations internationales



L'ARAIGNÉE ET LA POUDRE DE LICORNE

Dans sa description de la méthode scientifique, Descartes (1596-1650) exposait déjà l'idée simple qui consiste à manipuler l'objet de la connaissance, à le démonter, à en observer chaque pièce, à le remonter... Cette méthode permet de dépasser ce qu'on vous donne pour immuablement vrai. Le geste expérimental doit vérifier les hypothèses raisonnables que nous formons à partir de ce que nous connaissons. Si les racines des plantes poussent vers le bas, par exemple, il se peut que cela soit dû aux effets de la gravité, de la lumière, de la température, des flux de l'eau dans le sol ou de l'oxygène. Il faudra pour le constater arracher la plante et, si l'on dispose d'outils adéquats, par exemple un microscope – et nous savons que certaines théories de Descartes ont permis d'améliorer les lentilles – nous découvrirons d'une manière inattendue des bactéries qui, par leur symbiose avec les racines, pourraient peut-être aussi expliquer pourquoi celles-ci poussent vers le bas.

Savoir anticiper, c'est poser des questions judicieuses, puis tester chacune des hypothèses et tirer des conclusions qui ne vont pas forcément dans le sens du principe de départ. Il ne s'agit pas de prédire l'avenir mais de partir de ce que nous savons pour aller... vers l'inconnu. Une hypothèse n'est jamais totalement juste, ou alors c'est qu'elle a déjà donné lieu à des découvertes avérées. Les jeunes chercheurs doivent se faire à cette idée paradoxale et frustrante selon laquelle on ne progresse qu'à partir de ses tâtonnements.

Dans le sillage de Descartes, quelques Anglais feront au milieu du XVII^e siècle une jolie démonstration de cette nécessité scientifique de tester les connaissances livresques et parfois figées, aujourd'hui encore, dans les dogmes. Il était dit que la poudre issue de la corne de licorne pouvait empêcher une araignée encerclée de s'échapper. Isaac Newton, Robert Hooke et quelques amis



réunis en une *Invisible Society* s'aperçurent que l'animal pouvait très bien en réalité sortir du cercle poudré. Ces scientifiques qui ne manquaient pas d'humour donnèrent naissance par la suite à la Royal Society...

Mais au fond on ne sait toujours pas si la poudre de licorne peut en effet tétaniser l'araignée... Car bien sûr une autre poudre, celle du rhinocéros, est venue introduire un biais dans la démonstration de nos amis.

L'anticipation peut-elle faire l'objet d'un savoir ? Pour la politique universitaire, ce savoir porte sur les besoins de la société de demain en matière de diplômés. Ainsi, de nombreux experts déduisent le futur de notre pays des statistiques choisies. L'extrapolation sur la base de données fausses ou falsifiées est évidemment sujette à caution, mais n'en serait-il pas de même avec des données exactes et vérifiées ? Car si la description des sociétés (passées ou présentes) est l'affaire des sciences humaines, celles-ci ne prétendent pas aux mêmes effets de prédictibilité que les sciences naturelles. Au-delà de l'angoisse qu'elle suscite, cette imprévisibilité fait surtout droit à chacune et à chacun de contribuer à ce que sera leur avenir.

Ainsi les besoins d'une société en matière de formation ne sont-ils pas prévisibles. C'est dire que les choix d'une institution en la matière doivent être fondés autrement : sur l'observation et l'écoute de la société, sur l'évolution de la recherche scientifique et sur des valeurs politiques, éthiques et philosophiques. Ces trois moteurs sont essentiels à la construction d'une offre de formation ouverte sur l'avenir et sous la forme du possible et non du nécessaire. Ces moteurs sont alimentés par des libertés : liberté des citoyens dans l'expression de leurs attentes, des chercheurs dans le choix de leurs projets, des étudiantes et des étudiants dans celui de leur parcours, des membres de la communauté dans celui des valeurs de l'institution.

La Confédération se préoccupe aujourd'hui de la pénurie de médecins en Suisse et met des places de formation aux enchères. L'UNIL, avec le soutien du canton et en concertation avec les autres hautes écoles lémaniques, a depuis plusieurs années constaté l'accroissement du nombre des candidates et candidats aux études de médecine, les difficultés d'accès au lit du malade, les ambitions des autres métiers de la santé, l'évolution des pathologies avec l'espérance de vie. Très vite, l'UNIL a décidé d'augmenter progressivement sa capacité de formation, de diversifier les filières d'accès (avec la biologie ou les sciences de la vie), de modifier la structure des métiers (Master et doctorat en sciences infirmières), d'interroger les droits de pratique (projet de Master en santé). A-t-elle « su anticiper » ? N'a-t-elle pas plutôt, avec ses partenaires, pris en compte – au présent – les messages et les arguments des acteurs du domaine et effectué – sans retard – des choix en accord avec ses valeurs de cohérence, d'inventivité, d'ouverture et de durabilité ?



DANIELLE CHAPERON
Vice-rectrice Enseignement et affaires étudiantes

LE FUTUR AU PRÉSENT





FRANCISKA KRINGS
Vice-rectrice Relève académique et diversité

Le soutien à la relève académique s'est énormément développé avec la création, il y a cinq ans, d'un dicastère spécialement dédié à cette thématique. A sa tête : Franciska Krings. Au début de son mandat, la Vice-rectrice s'est surtout concentrée sur les doctorants, en favorisant par exemple la mise en place de programmes doctoraux dans les disciplines qui en étaient jusqu'alors dépourvues, comme les sciences criminelles et forensiques ou les sciences infirmières. « 96 % des personnes effectuant une thèse à l'UNIL ont aujourd'hui accès à une école doctorale, contre 72 % en 2011. »

En 2015, c'est l'offre pour les postdoctorants qui s'est étoffée. Une enquête a permis de mettre en lumière leurs besoins et a mené à des actions concrètes comme la création d'un cours d'écriture scientifique en anglais ou la mise à disposition d'un financement qui permet aux jeunes chercheurs d'organiser des workshops eux-mêmes, sur mesure. D'autres ateliers préparent aujourd'hui les participants à postuler, que ce soit à l'intérieur ou

à l'extérieur du monde académique. « Le succès a été immédiat, les outils mis en place sont utilisés et semblent bien correspondre aux besoins », se réjouit la professeure. La majorité des doctorants et postdoctorants ne poursuivent pas une carrière universitaire. Franciska Krings explique avoir, dès 2011, anticipé le fait que les deux voies possibles – une carrière académique ou non – étaient aussi importantes l'une que l'autre. « Les jugements de valeur quant aux choix professionnels tendent à s'estomper. Je suis persuadée que les jeunes chercheurs qui entrent sur le marché du travail non universitaire sont des ambassadeurs très importants de l'UNIL. Ils amènent leurs connaissances scientifiques et leurs compétences à la société. »

La Vice-rectrice travaille actuellement à la création d'un « Campus relève » qui devrait être opérationnel début 2017. « En cinq ans, nous avons mis énormément de choses en place, en collaboration par exemple avec le Service des relations internationales et le Bureau de l'égalité. Notre but est de créer une plateforme

VERS UNE PLATEFORME DE LA RELÈVE

qui coordonnera toute l'offre proposée en matière de soutien à la relève académique, mais pas seulement. Avoir des données fiables est essentiel pour mener une bonne politique. Il s'agit donc également d'effectuer un suivi des doctorants et postdoctorants une fois qu'ils ont quitté l'UNIL. »
www.unil.ch/researcher

LA QUALITÉ NOURRIT LA CULTURE DE L'UNIVERSITÉ



JACQUES LANARÈS
Vice-recteur Qualité et ressources humaines



Tout comme ses étudiantes et ses étudiants, l'Université de Lausanne... prépare ses examens. En effet, l'institution anticipe son accréditation institutionnelle, qui devrait avoir lieu d'ici 2020. Cet exercice est rendu obligatoire par la Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Quels sont les enjeux pour l'UNIL et les autres institutions concernées? La conservation du droit de s'appeler « université » et donc celui de délivrer des titres académiques. Les financements fédéraux et cantonaux en dépendent également. Face à ces nouvelles exigences venues du monde politique, l'UNIL reste sereine car elle se soucie de sa qualité en révisant régulièrement. Au cours de ces cinq dernières années, 28 de ses 52 cursus (de bachelor et de master) ont été passés au crible. Il en est de même pour les facultés, à tour de rôle. De manière cyclique, les enseignants sont également évalués. En 2015, par exemple, 120 d'entre eux ont participé à cet exercice.

Dans tous les cas, la démarche commence par une autoévaluation, explique Jacques Lanarès, Vice-recteur en charge de la qualité et des ressources humaines. « Il s'agit notamment d'exposer les objectifs visés, l'évolution prévue et les moyens d'y parvenir. » Des questions qui obligent les personnes concernées à se projeter dans l'avenir. Bien entendu, des experts externes interviennent par la suite.

Les professeurs et les maîtres d'enseignement et de recherche de l'UNIL sont tenus de faire évaluer leurs enseignements par leurs étudiants, tous les deux ans. En 2015, 57 % des professeurs et 70 % des MER (845 enseignants impliqués en tout) ont réalisé cette évaluation, soit bien au-delà de la demande. Cela représente 42'999 questionnaires traités. Ensuite, près de 400 heures de conseil individuel ont été offertes aux personnes intéressées par le Centre de soutien à l'enseignement. En effet, il ne sert à rien d'évaluer sans agir en conséquence.

C'est dans cet état d'esprit que l'UNIL aborde l'accréditation institutionnelle à venir, ajoute Jacques Lanarès. « Cette démarche n'est pas seulement un test à réussir. Elle va servir au développement de l'Université. »

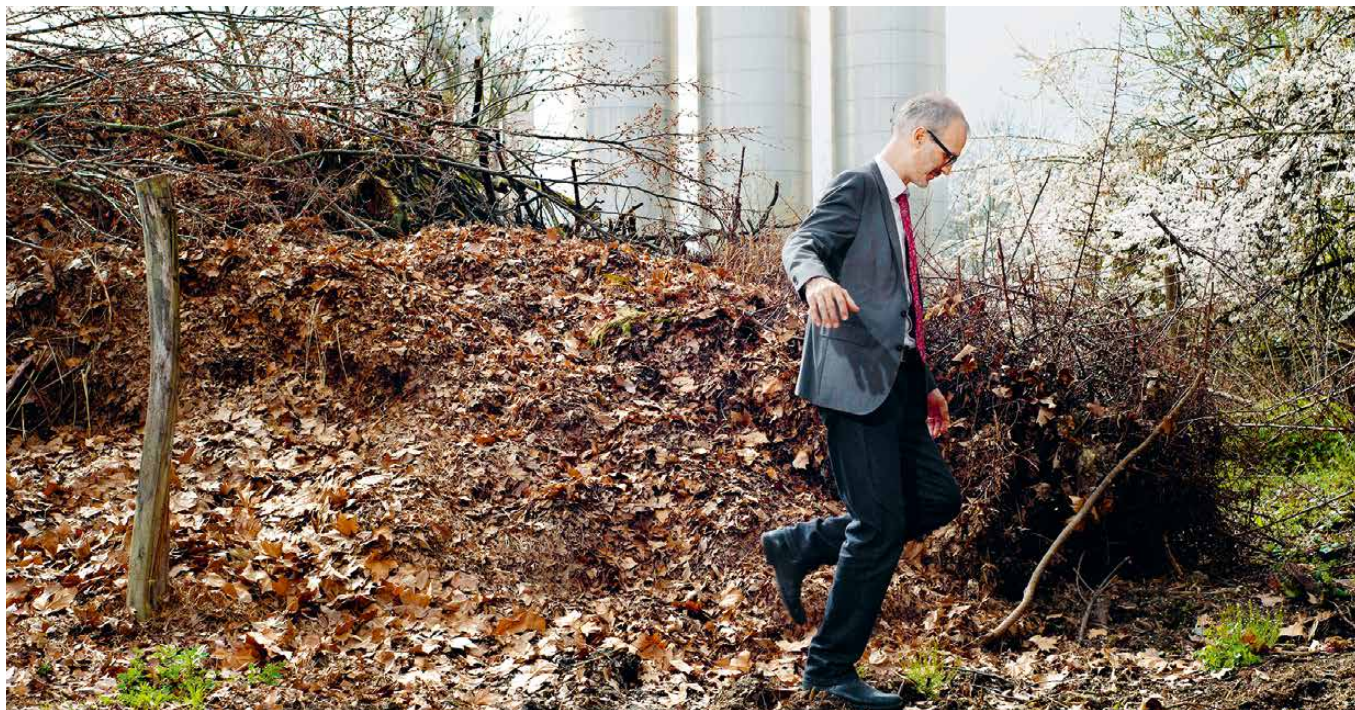
www.unil.ch/cover

BENOÎT FRUND
Vice-recteur Durabilité et campus

LE CAMPUS EN MODE URBAIN

« **E**xceptionnelle » est sans doute le plus pertinent adjectif pour résumer l'année 2015 de l'Université de Lausanne, notamment en termes de développement des infrastructures. Au-delà de la stabilisation du nombre d'étudiants à un peu plus de 14'000 à la rentrée de septembre, l'UNIL a pu se réjouir du sort rencontré par plusieurs de ses projets de construction en cours de réalisation. « C'est le résultat d'un travail qui a commencé bien avant, souligne Benoît Frund, Vice-recteur en charge du dicastère Durabilité et campus. Plusieurs projets de bâtiments se sont développés de façon parallèle et ont franchi des étapes particulières de leur processus. »

Les plus visibles ont été les résultats des concours d'architecture pour « Vortex » et l'Unithèque. Le premier bâtiment accueillera le village olympique pour les Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver en 2020, avant de se transformer en logements pour étudiants et hôtes académiques, avec une capacité pouvant aller jusqu'à 1200 personnes. Du côté de la bibliothèque, sa version



rénovée et agrandie proposera 2000 places de travail en 2019 contre 850 environ aujourd'hui.

Il y a aussi les concrétisations moins tangibles, pas encore au stade du projet d'architecture, mais de taille pour le développement de l'UNIL. En 2015, le Grand Conseil vaudois a accepté quatre crédits importants. A Dorigny, pour la construction du futur bâtiment destiné aux sciences de la vie et pour la rénovation de l'Amphipôle. A Epalinges (Biopôle), pour la construction d'un bâtiment de recherche en oncologie et d'un autre pour la médecine personnalisée. Il a également délivré un crédit d'ouvrage pour le Synathlon, bâtiment qui accueillera l'Institut des sciences du sport de l'UNIL, la Fédération internationale du sport universitaire et l'Académie internationale des sciences et techniques du sport, à Dorigny.

Ces réalisations sont autant de défis que de questionnements pour la Direction de l'Université. Car il en va aussi de



l'urbanisation du campus. « Nous n'avons pas d'objectif de croissance en soi. Mais nous ne nous trouvons pas sur une île, rappelle Benoît Frund. Petit à petit, le campus se transforme. De périurbain, il devient réellement urbain. Il faut accompagner ce développement. »

www.unil.ch/durable

SUR LE TERRAIN DE L'ARTIVISME

MONIKA SALZBRUNN
professeure à la Faculté de théologie
et de sciences des religions

FACULTÉ DE THÉOLOGIE ET DE SCIENCES DES RELIGIONS



Dans son petit bureau où s'empilent les livres, Monika Salzbrunn l'affirme sans ambages: « Il faut sortir le chercheur de sa tour d'ivoire, le faire descendre dans la rue car le terrain est un antidote aux préjugés. » C'est à travers cette indispensable immersion que la responsable de la chaire Religions, migration, diasporas a conçu sa mission de sociologue et d'anthropologue, disciplines dont elle est devenue – après plus de vingt ans de voyages, de recherches et de publications – une figure phare.

A la tête de plusieurs projets de recherche suisses et internationaux, notamment sur les signes d'appartenance à l'islam et les processus migratoires, cette infatigable chercheuse d'origine allemande accroît aujourd'hui son champ d'investigation avec un projet consacré à l'*Artivism* (*art and activism*), qui a retenu l'attention du Conseil européen de la recherche (ERC). Un intérêt qui fait d'elle la toute première femme en Suisse à être honorée du prestigieux Consolidator Grant ERC en sciences humaines et sociales et la première professeure de l'UNIL à faire bénéficier ces disciplines de ce remarquable signe de reconnaissance.

Récompensant l'excellence et l'audace des chercheurs, ce fonds européen va permettre à l'anthropologue de mener son étude sur cinq ans et trois continents en vue d'éclairer le rapport subtil, détourné ou complice de l'art avec l'activisme politique. Avec une équipe de scientifiques accompagnés d'un cinéaste, Monika Salzbrunn prendra bientôt la route sur les traces d'œuvres ou de formes artistiques engagées et non conventionnelles utilisées comme moyens d'expression politique. « Nous regarderons comment la BD, l'art mural, les parades ou les mascarades permettent d'échapper à la censure et de donner une voix à des personnes qui peinent à se faire entendre autrement. »

Le Cameroun, la Californie et le bassin méditerranéen sont les terrains privilégiés de cette exploration multisensorielle où la chercheuse et ses collègues, en marge de l'observation et de l'analyse, tenteront de « comprendre les processus de l'intérieur », s'initiant à la pratique du graff, de la création de chars de carnaval ou de la bande dessinée.

Plusieurs ouvrages (dont une BD), un film et une performance viendront couronner cette audacieuse étude, qui contribuera sans nul doute à donner un éclairage neuf sur la liberté d'expression et le droit à la différence.

C'est un objet très intelligent pour explorer l'histoire et les concepts de la pensée écologique, en 385 entrées. Les Presses Universitaires de France – où Alain Papaux dirige une collection avec son collègue Dominique Bourg, de la Faculté des géosciences et de l'environnement – leur ont signalé l'absence de dictionnaire sur ces questions. « Mon décanat a aussitôt suivi en accordant son soutien scientifique et financier », raconte le professeur à la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique.

Cette entreprise a réuni 233 auteurs de différents horizons comme la philosophie, le droit, la climatologie, les sciences de la Terre, sans oublier l'art... « Il s'agissait d'aller au-delà du simple bilan statique pour montrer les évolutions de la pensée écologique, sa dynamique, à un moment où les barrières entre sciences dures et sciences humaines tombent devant la nécessité de conjuguer ces savoirs pour répondre aux problèmes touchant la biosphère, à laquelle appartiennent intrinsèquement les humains », résume Alain Papaux.

Le philosophe et juriste rappelle que le droit ne peut pas avoir sur le monde « le point de vue du vrai » (au contraire des sciences dures), mais sert la société de la manière qui paraît la plus « juste » lorsqu'il s'agit de fixer sur le processus continu de la vie du discontinu soit par norme, soit par décision de justice, ou plus généralement de traduire dans une loi des choix démocratiques. Idéalement, le droit se présente comme le dernier recours. Lorsque le vivre-ensemble n'est plus assuré, une loi est requise « pour contenir et parfois apaiser les tensions, mais quand le droit devient le recours premier, cela témoigne d'un très bas niveau éthique dans la société », poursuit Alain Papaux. Faut-il légiférer davantage en matière d'environnement ? Comment imposer du discontinu sur des processus relevant de dynamiques continues ? Exemple : on peut fixer une liste d'espèces protégées... dont certaines disparaîtront quand même si on néglige la perturbation des écosystèmes leur servant de niches.

Le professeur rappelle enfin la distinction entre *law in action* et *law in books* et la difficulté à mettre en œuvre des décisions formellement collectives dans un contexte international où chaque Etat reste étroitement souverain. Ces sujets passionnants sont étudiés dans une faculté qui vient de rendre obligatoire en bachelor un cours de philosophie... du droit.

Dictionnaire de la pensée écologique, éditions PUF, 2015

LE DROIT FACE AUX DÉFIS ÉCOLOGIQUES



ALAIN PAPAUX
professeur à la Faculté de droit, des sciences
criminelles et d'administration publique

FACULTÉ DE DROIT, DES SCIENCES CRIMINELLES
ET D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

AVOIR, À 80 ANS, UN PARENT CENTENAIRE



DANIELA JOPP
professeure à la Faculté des sciences
sociales et politiques

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Professeure à l'Institut de psychologie, Daniela Jopp met en lumière un phénomène nouveau : « Avoir, à 70-80 ans, des parents centenaires. » Cette relation, elle l'interroge depuis 2010, dans le prolongement d'études menées à Fordham et Heidelberg.

« De part et d'autre, les personnes sont mal préparées à composer avec des attentes très différentes. Les aînés de 70 à 80 ans souhaitent avoir du temps pour eux-mêmes et savourer leur retraite avant que leur santé ne s'affaiblisse. Ils ont parfois la charge de leurs parents pendant des années, ce qui est également un défi en termes de santé. Ils vivent une ambivalence entre prendre soin d'eux-mêmes et profiter de l'opportunité de pouvoir encore échanger avec leurs parents. Quant aux centenaires, ils revendiquent souvent la culture familiale de l'entraide. »

Cette recherche, soutenue par la Fondation Leenaards et le NCCR LIVES « Surmonter la vulnérabilité : perspectives du parcours de vie », est réalisée en collaboration avec les professeurs Joëlle Darwiche et Dario Spini. Elle se base sur 50 dyades dans le canton de Vaud. Celles-ci comportent des centenaires et leurs enfants, ainsi que des paires plus jeunes, à titre de comparaison. L'étude vise à explorer la qualité de la relation parents-enfants à un âge avancé : les aspects positifs d'avoir ses parents ou d'être pris en charge, les points qui posent problème, les activités effectuées ensemble. « Nos questions touchent aussi l'intensité de la relation, dans le soutien et les difficultés. » Sachant que les proches aidants sont des personnes à risques et que se posent des questions d'identité... « Ces aînés restent enfants à 80 ans, avec un centenaire qui est le centre de la famille. Lors du décès de leur parent, leur deuil n'est pas accepté au même titre que celui de gens plus jeunes. Il est plus difficile pour eux de se remettre en place. »

La recherche de Daniela Jopp anticipe une situation qui sera fréquente d'ici 20 à 30 ans. « Quelles influences cette relation a-t-elle sur la santé de l'un et de l'autre, et quels sont les risques ? Quelles sont les conséquences, notamment en termes de mortalité qui augmente et quand des gouvernements imaginent les gens dans un rôle de proche aidant pour réduire les coûts ? Comment la société peut-elle soutenir ces personnes ? Quels sont leurs besoins ? » A cet égard, le soutien thérapeutique psychologique des aînés est un domaine en plein essor.

DES FACTEURS ÉCONOMIQUES RENFORÇANT LES CONFLITS OU LA PAIX

MATHIAS THOENIG & DOMINIC ROHNER
professeurs à la Faculté des HEC

FACULTÉ DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Leurs projets se déclinent à foison autour d'une thématique commune. Les professeurs Dominic Rohner (à droite) et Mathias Thoenig analysent les facteurs économiques qui nourrissent guerres civiles et internationales et les cercles vicieux qui les perpétuent dans le temps. Chacun d'eux a reçu un prestigieux subside du European Research Council (Mathias Thoenig pour le projet « Grievances » et Dominic Rohner pour « Policies_for_peace »).

Avec « Seeds of Distrust » (JOEG 2013), par exemple, ils ont montré comment les guerres actuelles qui entravent la coopération économique entre groupes ethniques opposés (en Ouganda) amorcent déjà des conflits futurs au sens où un manque d'attaches et d'intérêts économiques mutuels ne favorise pas la recherche d'une paix durable. Avec « War Signals » (ReStud 2013), ils ont mis en avant grâce à un modèle mathématique original les mesures (médiateurs entre autres) susceptibles de briser ces cercles vicieux.

Avec « Networks in Conflict » (recherche en cours), les deux scientifiques ont développé un modèle basé sur la théorie des réseaux pour capter la diversité de la guerre civile au Congo, mettant aux prises des dizaines de groupes armés. « En soutenant des groupes rassembleurs avec beaucoup d'alliés, la communauté internationale peut diminuer les risques d'escalade de la violence », relève Dominic Rohner.

Dans le projet en cours « This Mine is Mine », ils ont montré la corrélation entre guerres et flambée des cours mondiaux des minerais due au développement des BRICS (Chine en particulier). Ils ont estimé à environ 20 % les conflits africains liés à ce boom minier. « Nous parlons de rebelles sophistiqués qui en profitent pour exporter les guerres dans différentes régions », rappellent les deux chercheurs, dont les travaux utilisent les nombreuses données récoltées par des géographes, des politologues, des démographes et des météorologues. Cette étude a montré en outre que les mines gérées par des compagnies nationales endiguent mieux la violence que celles qui sont opérées par des compagnies étrangères.

Citons encore « The Violent Legacy of Victimization », projet en cours portant sur la Suisse : cette recherche illustre le risque accru de criminalité lié à des expériences de guerre mais révèle surtout, dans le cas des requérants d'asile issus de pays ensanglantés, qu'un accès au marché du travail vient contrecarrer cette tendance accrue au comportement violent postconflit.





LE CO₂ ENVISAGÉ COMME UNE RESSOURCE UTILISABLE



SUREN ERKMAN
professeur à la Faculté des géosciences
et de l'environnement

FACULTÉ DES GÉOSCIENCES ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le gaz carbonique (CO₂) rejeté par les activités humaines est généralement considéré comme une nuisance et un déchet sans valeur. Et s'il était envisagé comme une ressource utilisable? Professeur responsable du groupe Ecologie industrielle, à l'Institut des dynamiques de la surface terrestre (IDYST), Suren Erkman développe depuis la fin des années 1990 une approche consistant à valoriser systématiquement le CO₂.

« Des milliards de tonnes de ce gaz à effet de serre s'accumulent chaque année dans l'atmosphère. Or c'est une substance utilisée depuis longtemps dans différentes applications industrielles, mais de manière encore marginale. On peut imaginer de développer le potentiel d'utilisation de cette ressource, tout en contribuant à limiter l'accumulation du CO₂ dans l'atmosphère. Il faut d'abord le capter: on peut séparer le CO₂ dans les effluents issus de sources concentrées (raffineries, cimenteries, centrales électriques à charbon, etc.), ou l'extraire directement de l'air, à l'image des plantes qui réalisent la photosynthèse. » Sur le plan technique, la recherche du professeur Erkman se focalise sur l'évaluation des différentes voies de valorisation. « L'objectif consiste à transformer le CO₂ en produits utiles, par exemple en polymères à valeur ajoutée. Mais de nombreux autres usages sont envisageables à relativement court terme », explique-t-il. Les progrès récents effectués dans la chimie du CO₂ permettent d'envisager de telles possibilités à des coûts énergétiques acceptables.

Le fait d'aborder ces rejets dans une perspective de valorisation, en complément à d'autres stratégies, « permettrait de contribuer à modérer l'excès de carbone fossile dans l'atmosphère. Il existe des prototypes industriels qui fonctionnent, mais le principal facteur limitant, ce sont les conditions cadres, réglementaires et économiques ». Le professeur a instauré une plateforme interdisciplinaire, en collaboration notamment avec la Faculté de droit, pour anticiper les problématiques liées aux aspects juridiques ainsi qu'aux enjeux sociaux, économiques et politiques d'une telle innovation: quel est le statut juridique du carbone fossile dans l'atmosphère? A qui appartient-il? Faut-il donner un prix au CO₂ atmosphérique? Comment redistribuer les ressources, à la fois matérielles et financières, et selon quels mécanismes institutionnels? Comment intégrer cette stratégie dans le cadre de la gouvernance globale des flux de carbone d'origine humaine?



OLIVIER LUGON
professeur à la Faculté des lettres

ESTELLE BLASCHKE
chercheuse FNS senior & doctorante FNS

DAVIDE NERINI
doctorant FNS

FACULTÉ DES LETTRES

LE MICROFILM ENTRE UTOPIE ET INTÉRÊTS MULTIPLES

Accéder à des archives illimitées, conférer aux objets une mobilité accrue par leur reproduction « immatérielle », instaurer un système d'échange international des connaissances rêvé comme la relève du livre : ces ambitions ne commencent pas avec le numérique, mais lorsque le début du XX^e siècle se trouve confronté à une explosion des données, et notamment des publications scientifiques. La miniaturisation sous forme du microfilm semble alors promettre une réduction des coûts de production et de stockage, et une diffusion facilitée des informations.

Olivier Lugon, professeur au Centre des sciences historiques de la culture et à la section d'histoire et esthétique du cinéma, Estelle Blaschke, chercheuse FNS senior, et Davide Nerini, doctorant FNS, retracent l'histoire du microfilm dans les années 1920-1950, phase d'évolutions technologiques, d'investissements financiers et de débats intenses.

Née en Europe, développée aux Etats-Unis, la technologie du microfilm sera appliquée dans de vastes programmes de

reproduction de documents. « Dans les années 20 se met en place une conjonction d'acteurs : la Bibliothèque du Congrès à Washington, soutenue par la Fondation Rockefeller et en collaboration avec Kodak, s'attelle à un microfilmage en masse, expose Olivier Lugon. Ce programme a notamment pour objectif d'importer la culture européenne aux Etats-Unis, avant que ceux-ci n'exportent en retour la technique dans l'immédiat après-guerre, accompagnés ici par l'Unesco. Comment le microfilm aurait-il dû devenir un instrument universel ? Quelles idées y étaient associées ? Son essor n'est pas seulement lié à la technologie ; l'innovation s'accompagne de choix politiques et économiques autant que d'une dimension philosophique. »

L'essai du Belge Paul Otlet *Sur une forme nouvelle du livre*, publié en 1906 et réédité en 1925, constitue un texte fondateur. « Pacifiste internationaliste, il développe une pensée de diffusion du savoir comme rapprochement des peuples. Le microfilm se situe ainsi au croisement d'ambitions généreuses et d'intérêts économiques ou politiques fondés sur une possible monopo-



lisation des supports du savoir. » Se pencher sur son histoire contribue à « mettre en perspective certains discours actuels sur les humanités numériques, à donner une profondeur historique à la promesse de conservation intégrale des connaissances et aux enjeux contemporains de gouvernance du savoir. »

FORMATION DES MÉDECINS : LA FACULTÉ CONÇOIT LE FUTUR

ISABELLE DÉCOSTERD
professeure à la Faculté de biologie et de médecine,
vice-doyenne à l'enseignement

FACULTÉ DE BIOLOGIE ET DE MÉDECINE



Le système de santé est confronté à des défis majeurs liés aux développements démographiques, socio-économiques et technologiques de notre société. Pour les anticiper, la Faculté de biologie et de médecine (FBM) a été très réactive ces dernières années en prenant plusieurs mesures dans ses écoles de formation prégraduée (médecine, biologie et sciences infirmières).

L'Ecole de médecine a augmenté sa capacité d'accueil (plan 220 diplômés), en grande partie grâce au partenariat avec le CHUV et les hôpitaux cantonaux et régionaux (Vaud, Valais, Fribourg, Neuchâtel, Jura et Jura bernois). Les médecins de ces établissements enseignent aux futur-e-s diplômé-e-s les compétences cliniques auprès des malades et font un travail remarquable de formation. La FBM a en outre anticipé la nécessité de former davantage de jeunes femmes et hommes en médecine interne générale par la valorisation des cours et activités liés à la médecine de premier recours.

Les écoles de médecine et de biologie renforcent aussi la passerelle actuelle entre diplômé-e-s d'un Bachelor suisse en sciences du vivant et première année de Master en médecine. Cette nouvelle année ad hoc (dès 2017) permettra d'intégrer dans le cursus de médecine des étudiantes et étudiants ayant un profil plus biomédical ou biotechnologique (issus de l'Ecole de biologie, de l'EPFL ou d'autres universités suisses). Par ailleurs, le Centre coordonné des compétences cliniques, intégré à l'horizon 2020 dans le Campus santé à Dornigny, viendra valoriser les aspects interprofessionnels entre les partenaires UNIL, CHUV, HESAV et Ecole de la Source. Sous le patronage des recteurs UNIL, UNIGE et HES-SO, l'Institut universitaire de formation et recherche en soins (IUFRS) pose déjà les premiers jalons pour la formation de soignants en pratique avancée.

Face aux besoins du système de santé, il reste difficile – hormis les déclarations d'intention des étudiantes et étudiants – de suivre les carrières après les maîtrises universitaires de la FBM. « Nous devons tendre à une meilleure articulation entre le prégrade et les formations postgraduées des spécialistes dans les disciplines médicales (relève au cabinet des praticiens de premier recours et spécialistes dans les hôpitaux et en milieu académique). Il faut notamment favoriser l'anticipation des choix de carrière des étudiantes et des étudiants », conclut Isabelle Décosterd, vice-doyenne à l'enseignement.

ELISABETH HOFFMANN
responsable du Service d'orientation et carrières

OUVRIR LES PERSPECTIVES D'EMPLOI

Pour nombre d'étudiantes et d'étudiants, notamment en fin de master, l'approche de l'obtention du grade rime avec recherche d'emploi. Ce qui, pour certains, n'est pas une mince affaire. Il n'est dès lors pas étonnant de constater qu'en 2015 beaucoup ont sollicité les lumières du Service d'orientation et carrières de l'Université (SOC).

« Nos prestations prennent des formes diverses : journée emploi, ateliers emploi, permanences et consultations individuelles en lien avec les pistes professionnelles, relecture des documents tels que les CV et lettres de motivation, des Midis emploi délocalisés dans chacun des bâtiments du campus et le programme Unistages, qui est l'une de nos mesures phares », illustre Elisabeth Hoffmann, responsable du SOC. Au total, en 2015, près de 1000 gradués ou étudiants en passe de le devenir ont bénéficié des conseils du SOC sur la thématique de l'emploi. Une préoccupation qui croît d'année en année.

L'une des missions du SOC consiste, entre autres transitions, à aiguiller les étudiants ou gradués, ainsi qu'à traduire leurs

acquis académiques en compétences compréhensibles par des employeurs. « Chaque année, nous rencontrons des personnes, dont beaucoup proviennent de filières généralistes ne sachant où postuler ni pour quelles fonctions. » Le défi consiste donc en large partie à ouvrir les perspectives.

De façon récurrente, le SOC mène une enquête visant à sonder le devenir professionnel des gradués. Quelques exemples issus de filières généralistes. En Lettres, une moitié seulement des diplômés se dirige vers l'enseignement. Et le reste ? Il se compose par exemple de commissaires d'exposition, d'archéologues, de bibliothécaires, d'inspecteurs de police ou de journalistes. Du côté des sciences sociales et politiques, on trouve aussi bien des assistants sociaux, des consultants en ressources humaines, des documentalistes que des psychologues, des juristes ou des gestionnaires de sinistres. Même constat de variété pour les gradués de la Faculté des géosciences et de l'environnement, dont certains anciens étudiants sont devenus consultants en environnement, enseignants, responsables marketing ou géologues.
www.unil.ch/perspectives



L'Université de Lausanne compte aujourd'hui plus de 340 institutions partenaires dans le monde. Certaines de ces collaborations académiques internationales vivent grâce à des affinités personnelles et des contacts informels noués entre des chercheurs et des professeurs. Elles fonctionnent donc à petite échelle.

Le renforcement d'un nombre restreint de ces liens fait partie de la stratégie de l'UNIL. Des accords avec une poignée de « partenaires privilégiés » ont ainsi été signés récemment ou vont l'être. Que représentent pour l'Université ces collaborations plus étroites et formalisées ? « Nous marquons notre identité en nous profilant dans le paysage mondial », explique Denis Dafflon, nouveau directeur des Relations internationales. L'UNIL accroche ainsi son étoile dans une constellation qui la reflète et la caractérise.

Des exemples ? La Lancaster University, située non loin du Lake District dans le nord-ouest de l'Angleterre, va bientôt rejoindre ces associés de choix. Elle ressemble à l'institution de Dorigny, de par sa taille et son voisinage avec des lacs. Des projets de cours, qui mêlent enjeux environnementaux et littérature romantique anglaise, sont nés de rencontres entre chercheurs des deux hautes écoles. Un eMBA commun fait également partie des envies. Sur le continent, l'Université libre de Bruxelles compte parmi les amis de longue date de l'UNIL. Outre de nombreuses collaborations scientifiques, cette proximité a permis à 121 étudiants de réaliser un séjour de mobilité depuis 2001.

Enfin, de l'autre côté de l'Atlantique, l'Université Laval, qui rassemble plus de 48'000 étudiants à Québec, va bientôt figurer parmi les partenaires privilégiés. De nombreux échanges ont déjà eu lieu, dans les domaines des sciences de la Terre, des sciences du sport et de l'économie. Une école d'été qui permettrait des travaux communs entre doctorants en immunologie des deux institutions figure au programme. De plus, l'Université Laval possède un campus vert, tout comme l'UNIL. Les deux directions sont naturellement intéressées à échanger des informations et de bonnes pratiques en matière de gouvernance durable.
www.unil.ch/international



DENIS DAFFLON
directeur des Relations internationales

UNE CONSTELLATION DE PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS





NOUVELLES PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT

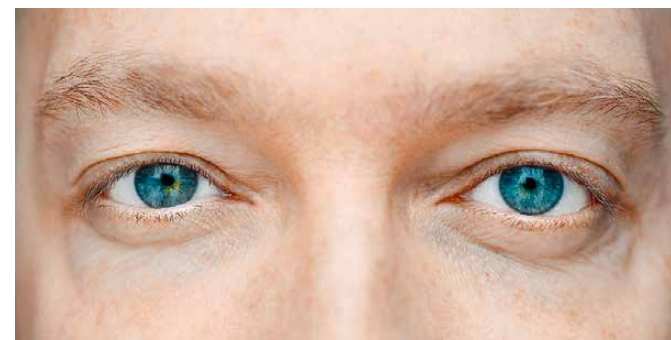
EMMANUEL SYLVESTRE
responsable du Centre de soutien à l'enseignement

Il est de moins en moins rare d'assister à des leçons aux côtés de 300, 400, voire jusqu'à 500 étudiants. Ce fait encourage de nombreux professeurs à adapter leur façon d'enseigner en s'appuyant parfois sur les nouvelles technologies, toujours plus usitées par les plus jeunes générations. « Lors de la dernière Journée de l'innovation pédagogique, nous avons pu constater que les différents acteurs ont été très intéressés à développer leurs pratiques sur ce sujet. Utiliser ces ressources est une vraie opportunité pour les enseignants », souligne Emmanuel Sylvestre, responsable du Centre de soutien à l'enseignement (CSE).

Au nombre de ces ressources figure par exemple, en 2015, un projet soutenu par le Fonds d'innovation pédagogique : l'application mobile *SpeakUp*, qui permet à l'étudiant de poser une question ou de faire une remarque. Elle a été créée par un professeur de la Faculté des hautes études commerciales (HEC) « pour permettre aux plus timides de participer dans un grand groupe ».

D'autres exemples ont déjà fait leurs preuves par le passé, comme la mise en place des systèmes de tutorat ou mentorat. A l'origine, l'initiative provenant d'une association étudiante de la Faculté des sciences sociales et politiques (SSP) visait à instaurer une démarche de soutien aux étudiants par leurs homologues plus expérimentés. « Ces systèmes se sont largement déployés en 2015. Aujourd'hui, la Faculté des HEC et celle de biologie et de médecine ont adopté des formes de mentorat. La Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique, les Lettres, SSP, ainsi que Géosciences et environnement ont choisi pour leur part différentes formes de tutorats. »

Autant d'exemples illustrant les démarches entreprises par le CSE, qui s'attelle au long de l'année à faire de la veille aussi bien interne qu'externe, notamment pour identifier les innovations potentiellement susceptibles d'intéresser une large communauté. Mais aussi à travailler avec les ingénieurs pédagogiques des facultés, les réseaux établis avec d'autres conseillers en pédagogie, ou encore à lier des contacts privilégiés avec les membres du corps professoral.



« Il faut être conscient du fait que le monde extérieur change et que les attentes de la société et des étudiants sont différentes de celles du passé. Nous devons donc nous demander comment l'UNIL peut permettre d'y répondre. »
www.unil.ch/cse

DIX ANS DE MYSTÈRES À L'UNIL



MARC DE PERROT
secrétaire général de l'UNIL



Depuis dix ans, les Mystères de l'UNIL proposent aux enfants de 9 à 13 ans et à leurs familles de comprendre les enjeux de la recherche de pointe telle qu'elle est pratiquée non seulement dans les sciences de la vie et de l'environnement, mais également dans les sciences humaines et sociales, un domaine essentiel pour appréhender les défis qui s'imposent constamment à nos sociétés.

Lors des Mystères, les enseignants et chercheurs imaginent des ateliers originaux et invitent les visiteurs dans leurs laboratoires. « Le but est notamment d'inciter les écoliers, indépendamment de leur milieu socio-économique, à envisager la perspective d'une formation universitaire », explique Marc de Perrot, secrétaire général de l'UNIL. Dès la première édition en 2006, le succès est au rendez-vous et la manifestation s'ouvre en 2007 aux classes vaudoises. Loin de la tour d'ivoire, cette culture d'échanges avec la cité fait désormais partie de l'ADN de l'Université. Il s'agissait aussi de permettre aux autorités politiques et aux contribuables vaudois d'entrer en contact avec l'institution qu'ils financent. « Le public veut comprendre ce qui se passe à l'UNIL. En créant les portes ouvertes, nous avons su anticiper cette attente et montrer notre valeur ajoutée pour la région. »

Cette exposition du travail scientifique implique une mise en scène dynamique et interactive, notamment dans le domaine a priori moins spectaculaire des sciences humaines et sociales. Un défi que l'UNIL se plaît à relever d'année en année. « Nous avons toujours joué sur la révélation d'un mystère. En voguant d'un stand à l'autre, le visiteur récolte des éléments qui lui permettent de résoudre une énigme. Le tout plongé dans un univers spécifique. » L'édition 2015 a rassemblé plus de 10'000 personnes en invitant les familles à se questionner sur le thème de la durabilité et à évoluer dans le monde de la fantasy. « Le but n'est pas seulement d'amuser. Nous souhaitons interpeller les enfants sur la base des savoirs acquis au cours de la visite. Il ne s'agit pas de révéler une vérité unique, mais de permettre à chacun de tirer des enseignements personnels. »

Renforcer les liens avec la société: la mission se décline aussi à travers d'autres projets. En 2015, le concours du film de poche proposait par exemple aux habitants de l'Ouest lausannois de créer des courts-métrages sur le thème « Mon Ouest à moi ». www.unil.ch/mysteres



ALAIN KAUFMANN
directeur de l'Interface sciences-société



LA SOCIÉTÉ COMME ACTRICE DE LA RECHERCHE

La société existe. L'affirmation semble logique. Elle ne l'a pourtant pas toujours été pour une partie du monde scientifique, aujourd'hui parfois en concurrence avec les savoirs produits hors des sphères académiques. « Depuis les années 1960, la société civile produit de manière croissante de l'expertise et des connaissances scientifiques », souligne Alain Kaufmann, directeur de l'Interface sciences-société de l'UNIL.

Cette réalité, il a fallu l'intégrer. Une nécessité aussi bien qu'une opportunité pour les universités. A l'UNIL par exemple, elle a contribué à la création de l'Interface, dont l'une des missions consiste à maintenir un lien permanent avec la société et ses différents acteurs. « Nous sommes très inspirés par le paradigme des *Science and Technology Studies*, un courant international qui considère notamment que la science est faite de pratiques, d'institutions, d'acteurs multiples, de conflits, de controverses, etc. » Pas étonnant donc, avec le temps, de voir naître de nouvelles formes de savoir, cocrées conjointement par la population et par les institutions académiques.

« Nous devons rester en phase avec la société civile et ses différentes parties prenantes qui sont très actives. Cela demande un tout autre rapport au savoir, beaucoup plus ouvert, beaucoup plus symétrique que celui développé au départ. » Fi du paternalisme ancien, de la simple visée éducative du haut vers le bas ! Ce changement donne lieu à de véritables partenariats, comme le premier projet de recherche-action « Vivre ensemble dans l'incertain », qui a dressé en 2015 un bilan positif et qui ouvre sur le nouveau programme « Volteface » consacré à la transition énergétique (lire aussi page 25).

Mais abolir les frontières entre les « experts » et ceux qui seraient profanes, car c'est bien là l'ambition, exige un travail important. Une démarche qui demande à tous, acteurs issus de l'industrie privée, du monde de la recherche académique ou de la sphère politique, d'être transparents sur leurs ambitions et leurs objectifs. « Nous nous trouvons véritablement au cœur d'un processus de changement qui place dans certains domaines la société au même niveau que les scientifiques. Elle est devenue un cochercheur. » www.unil.ch/interface



A quoi ressemblera notre vie en 2049? Comment nous présentons-nous nos logements, nos déplacements, nos emplois et nos loisirs? Les aspects sociaux et culturels de la transition énergétique constituent le cœur de la plateforme Volteface, fruit d'un partenariat original entre l'UNIL, Romande Energie et le Canton de Vaud.

Pour concrétiser ces interrogations lointaines dans nos esprits, mais proches dans le temps, cinq scénarios bien tranchés ont été élaborés par des étudiants, des chercheurs de plusieurs universités et des acteurs de la société (entreprises, associations, pouvoirs publics, ingénieurs...). Ils couvrent un large panorama, de la domination du hi-tech au laisser-faire, en passant par la montée en puissance des coopératives ou la descente vers une crise profonde. « Les questions énergétiques sont tellement complexes qu'elles en deviennent paralysantes, explique Nelly Niwa, cheffe du projet. Nous retrouvons une certaine liberté en nous projetant dans les futurs proposés. » Chacun en ramènera ce qu'il souhaite voir survenir – ou non.

L'aspect ludique de l'opération est assumé et fait partie de l'exercice. Il s'agit en effet de « créer des imaginaires autour de la transition énergétique, qui en est dépourvue aujourd'hui », ajoute Nelly Niwa. Cette notion n'est pas la chasse gardée des ingénieurs, mais concerne tout le monde, car elle va engendrer des changements dans les modes de vie.

La plateforme soutient également 13 projets de recherche en sciences humaines et sociales. Lancés en automne 2015, ils mêlent des experts, des scientifiques, des communes et des associations autour de thèmes précis. Par exemple, la conciliation des intérêts des propriétaires et des locataires. Ces derniers n'ont en effet presque aucune prise sur l'efficacité énergétique de leurs habitations. La « durabilité des comportements durables » fait également partie des sujets en cours, tout comme les conflits de valeur entre le matérialisme et la volonté de préserver l'environnement.

Exemple de « recherche-action », Volteface organise régulièrement des rendez-vous publics pour informer les personnes intéressées par l'avancée des travaux et recueillir leurs idées, leurs souhaits et leurs questions.

www.volteface.ch

NELLY NIWA
cheffe du projet Volteface



L'IMAGINATION,
CARBURANT DE
NOTRE AVENIR
ÉNERGÉTIQUE



LORENZO TOMASIN
professeur à la Faculté des lettres



CULTURE DIGITALE, UN OXYMORE ?



Les humanités digitales, un bienfait sans limites pour les sciences humaines ? Un simple outil, répond le professeur Lorenzo Tomasin, qui a lui-même participé à des projets de recherche liés à la numérisation des manuscrits et à la mise sur pied d'outils de recherche automatique de données. « En plein désert munis d'un ordinateur, nous pourrions ainsi bénéficier d'une énorme quantité de documents et de connaissances plus vastes qu'au sein d'une grande bibliothèque mondiale », souligne-t-il. Théoriquement...

Car le philologue et historien de la langue italienne souhaite aujourd'hui mettre en garde contre la menace que les humanités digitales peuvent représenter pour les disciplines humanistes. Risque majeur : faire passer le support digital avant l'objet du savoir dans une confusion entre les moyens et les objectifs. Une étude historique ou littéraire, par exemple, possède sa propre logique mais pourrait se voir réorientée vers un autre axe d'intérêt en fonction des moyens mis à disposition par les ingénieurs. En outre, les organismes qui financent la recherche scientifique

seront-ils encore intéressés par un travail de connaissance qui n'implique pas le développement d'outils technologiques innovants ? Il s'agit, pour les sciences humaines et sociales, de résister à la réécriture radicale de leur agenda par les humanités digitales. Lanceur d'alerte, Lorenzo Tomasin cite une discussion qui s'est développée en Suisse alémanique autour de la bibliothèque de l'ETHZ, envisagée par son directeur en centre multimédia, arguant dans une interview que les nostalgiques peuvent aller s'acheter des livres en librairie. Le professeur Tomasin s'est opposé dans une chronique médiatique à cette vision de la bibliothèque sans papier et du livre comme pur objet de luxe. Internet, à ses yeux, ne doit pas s'imposer comme seul vecteur de la connaissance ou alors ce sera une culture certes gigantesque par la quantité de données brassées, mais décousue et oublieuse de pans entiers de la mémoire mondiale. Pour sa part, en relançant à l'UNIL la philologie, il tente avec quelques collègues de la Faculté des lettres de faire revivre la tradition du dialogue entre les langues romanes. Avec et par-delà les échanges virtuels.



LA SCIENCE SOUS LA TYRANNIE DE LA SÉDUCTION

FRANCESCO PANESE
professeur à la Faculté des sciences sociales
et politiques et à la Faculté de biologie
et de médecine



Hier encore, le chercheur soumettait à une évaluation essentiellement scientifique un projet qu'il menait du mieux qu'il pouvait dans son champ d'investigation. Désormais, pour obtenir des fonds sur le plan européen, il est préférable de s'arrimer à des équipes quasiment assurées de décrocher des financements dans des domaines privilégiés répondant aux préoccupations politico-sanitaires du moment. Rien n'est trop beau, pour peu qu'on s'intéresse au cancer, au cerveau ou à la physique des particules...

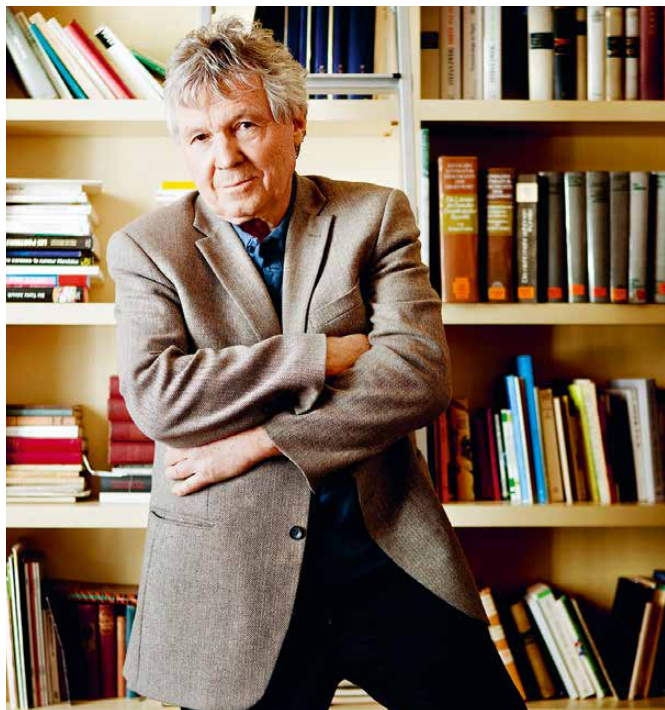
Le sociologue des sciences Francesco Panese observe « un glissement du projet à la promesse », dans un contexte scientifique « de plus en plus déterminé de l'extérieur », où les politiques jouent un rôle prépondérant dans l'allocation des ressources. Pour convaincre, les chercheurs ne misent plus d'abord sur la pertinence et la faisabilité d'un projet mais sur sa capacité à séduire, dont le professeur Panese rappelle le sens latin : se ducere, conduire à soi. Il souligne que de nombreuses promesses de la science avenante reposent sur un socle commun : l'eudémonisme, autrement dit l'amélioration. « La science qui séduit doit proposer d'améliorer la vie, la santé, le confort des gens », précise-t-il. Ces processus d'amélioration touchent divers domaines et peuvent concerner aussi bien les malades, les personnes âgées, les guerriers du futur que les individus moyens soucieux, eux aussi, de s'améliorer. Un autre secteur étant celui de l'amélioration de la planète, dont l'état invite à plus d'humilité, cependant, dans l'énoncé des promesses...

Le sociologue pointe alors « une différence entre le promis et le réalisé, dont il faut craindre qu'elle ne se transforme en différend, voire en reproche ». A l'intérieur même de la communauté scientifique, il relève un « inconfort moral » exprimé par des chercheurs de base et, dans la société civile, une défiance à voir les promesses reculer sans cesse. La science qui séduit est menacée par la déception qu'elle se condamne à susciter, estime Francesco Panese. Il craint également que la recherche scientifique ne suscite de moins en moins de vocations. Au lieu de multiplier les promesses, il faut développer selon lui la médiation qui consiste à concerner les gens sans les entretenir dans le « merveilleux scientifique ».



**DHC Faculté des hautes études commerciales (HEC)
ALICE EAGLY**

Professeure de psychologie, spécialiste de management et d'organisations à la Northwestern University aux Etats-Unis, **Alice Eagly** est la référence mondiale concernant la recherche sur les femmes leaders. Ses travaux éclairent les mécanismes à l'origine des préjugés et des stéréotypes ainsi que les écarts entre les attentes vis-à-vis d'une personne et les exigences d'un emploi déterminé. Elle a développé la *social role theory* sur les liens entre différences de genres et division du travail entre femmes et hommes. Présidente de la Society for the Psychological Study of Social Issues, Alice Eagly a reçu en 2015 un doctorat honoris causa de l'UNIL sur proposition de la Faculté des HEC.



**DHC Faculté des lettres
JEAN-PIERRE LEFEBVRE**

Dans son modeste bureau tapissé de livres à l'Ecole normale supérieure – dont il est désormais professeur émérite – **Jean-Pierre Lefebvre** va se consacrer en 2016 aux œuvres de fiction de Kafka pour une nouvelle édition de la Pléiade, qui devrait paraître en 2018. Ce patient traducteur de Hegel, de la poésie allemande, des nouvelles de Stefan Zweig ou encore des écrits théoriques de Marx et bien sûr de Freud, dont il a fréquenté les textes ces dix dernières années, a pour principe de « laisser tomber le moins de choses possibles » en passant de l'allemand au français. Traduire ne signifie pas pour lui prendre une histoire et la réécrire à sa façon, mais plutôt se confronter à chaque mot dans une grande proximité avec la langue concernée et la manière de chaque auteur. Ami de longue date du Centre de traduction littéraire de l'UNIL, dont il admire les travaux, Jean-Pierre Lefebvre a reçu en 2015 un doctorat honoris causa de l'Université de Lausanne sur proposition de la Faculté des lettres.

DIES ACADEMICUS

**DHC Faculté des géosciences et de l'environnement
TIMOTHY L. GROVE**

Professeur de géologie au Massachusetts Institute of Technology (MIT) depuis 1979, **Timothy L. Grove** (à gauche) a amené des contributions décisives dans le domaine de la pétrologie expérimentale planétaire. Il est considéré comme l'un des principaux spécialistes du magmatisme des rides médio-océaniques et des zones de subduction. Avec plus de 300 publications, le professeur Grove jouit d'un rayonnement scientifique remarquable. Il a présidé la prestigieuse American Geophysical Union et a participé à des groupes d'experts de la NASA sur la cosmochimie. Elu membre de la National Academy of Sciences en 2014, il a reçu en 2015 un doctorat honoris causa de l'UNIL sur proposition de la Faculté des géosciences et de l'environnement.



Prix de l'Université GILBERT KAENEL

Longtemps directeur du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, **Gilbert Kaenel** se considère comme « un généraliste régional de l'ensemble du patrimoine, sans discrimination, de la première trace humaine jusqu'au XXI^e siècle ». Il a vu l'archéologie se déployer de manière professionnelle au cours des années, notamment avec les fouilles d'urgence organisées avant les travaux de génie civil. Au musée, il a développé la dynamique de conservation, de restauration et la gestion du patrimoine archéologique et historique cantonal. Il a monté nombre d'expositions, dont certaines avec l'UNIL. Retraité, il participe à l'étude et à la publication des fouilles sur le site de Mormont racontant une « situation de crise vers 100 avant J.-C. avec une population repliée mystérieusement au sommet d'une colline »... Il a reçu en 2015 le Prix de l'Université de Lausanne.



DHC Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique KATHARINA BOELE-WOELKI

Titulaire des chaires de droit international privé et de droit comparé à l'Université d'Utrecht, professeure extraordinaire à la University of the Western Cape, présidente de l'Académie internationale de droit comparé, **Katharina Boele-Woelki** (à gauche) est une juriste dont l'extraordinaire énergie, l'esprit novateur et le profond dévouement ont marqué de nombreux étudiants. On lui doit notamment, en 2001, la création de la Commission européenne du droit de la famille pour le rapprochement des législations nationales et l'ébauche des principes européens de droit de la famille. La professeure Boele-Woelki a reçu en 2015 un doctorat honoris causa sur proposition de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique.



DIES ACADEMICUS

Prix de Berne COLLECTIF BERN IST ÜBERALL

Dans la tradition plutôt alémanique jusqu'ici du cabaret, le collectif d'écrivains et de musiciens **Bern ist überall** (en photo deux de ses représentants, **Pedro Lenz** à gauche et **Antoine Jaccoud** à droite) se produit depuis sa formation à Olten il y a un peu plus de dix ans sur différentes scènes helvétiques pour donner des lectures brèves et variées avec un accompagnement jazzy. Une littérature vivante, performante et transmise au public d'une manière proche, chaloupée, murmurée, en langue originale (français pour les uns, suisse allemand pour les autres et, dans une moindre mesure, italien et romanche). Même sans traduction, tous les auditeurs peuvent percevoir des bribes qui dessinent d'une manière ironique et savoureuse un paysage connu. « Si Berne est partout, c'est aussi qu'on peut créer son propre village autour d'un café n'importe où », estime Pedro Lenz. Nul besoin de s'enfermer dans le « Heidi-land » pour parler de la Suisse. Cette petite entreprise qui jette des ponts entre nos régions a bénéficié du Prix de l'Etat de Berne attribué par la Direction de l'UNIL lors du Dies academicus 2015.



BILAN

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Les chiffres qui sont publiés dans le présent rapport annuel sont des extraits des états financiers complets de l'Université de Lausanne au 31 décembre 2015.

Périmètre des états financiers

Les états financiers de l'Université de Lausanne au 31 décembre 2015 comprennent les comptes annuels liés au budget de fonctionnement de l'UNIL, ainsi que les fonds de recherche et autres fonds gérés par l'UNIL.

Les comptes ne comprennent notamment pas les investissements effectués pour la construction des bâtiments universitaires.

	31 décembre 2015 Fr.	31 décembre 2014 Fr.
ACTIF		
Actif circulant		
Liquidités	50'032'279.18	45'081'835.87
Comptes-courants Etat de Vaud	42'557'024.39	49'647'094.00
Comptes à terme et titres	1.00	1.00
Placements GBUV	194'642'225.84	190'361'202.89
Débiteurs	5'747'860.52	3'491'266.03
Compte de régularisation actif	8'868'262.86	7'757'072.02
	301'847'653.79	296'338'471.81
Actif immobilisé		
Immeubles	2.00	2.00
	2.00	2.00
TOTAL DE L'ACTIF	301'847'655.79	296'338'473.81
PASSIF		
Engagements à court terme		
Fournisseurs et créanciers	25'221'495.33	23'920'672.01
Compte de régularisation passif	8'867'787.20	6'787'257.41
	34'089'282.53	30'707'929.42
Provisions		
Provisions générales	1'464'141.50	1'603'141.50
Provision pour fluctuation de cours	53'611'263.35	54'383'922.58
	55'075'404.85	55'987'064.08
Fonds de tiers		
Fonds de tiers	103'942'192.98	98'000'299.54
	103'942'192.98	98'000'299.54
Capital réservé		
Capital réservé	26'807'527.67	26'954'423.48
	26'807'527.67	26'954'423.48
Fonds propres		
Fonds propres	44'915'905.22	45'861'302.34
Fonds de réserve et d'innovation	37'017'342.54	38'827'454.95
	81'933'247.76	84'688'757.29
TOTAL DU PASSIF	301'847'655.79	296'338'473.81

COMPTE D'EXPLOITATION

	1 ^{er} Janvier au 31 décembre 2015 Fr.	1 ^{er} Janvier au 31 décembre 2014 Fr.
CHARGES D'EXPLOITATION		
Personnel	333'917'098.09	320'705'876.67
Biens, services, marchandises	98'232'935.14	103'899'343.58
Attributions à fonds, provisions, capital		
- Attributions à fonds, provisions, capital	15'042'820.97	
- Augmentation des fonds de tiers	5'941'893.44	
- Augmentation des fonds propres	<u>0.00</u>	33'448'162.24
Subventions, subsides	139'112'203.99	137'076'736.70
Charges internes	2'209'526.25	2'276'691.27
Charges d'exploitation	594'456'477.88	597'406'810.46
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Taxes, ventes, remboursements	19'769'829.62	19'860'086.33
Subsides, mandats, et produits divers	98'333'524.67	97'304'596.83
Dissolution de fonds, provisions, capital		
- Dissolution de fonds, provisions, capital	16'015'707.30	
- Diminution de fonds tiers	0.00	
- Diminution de fonds propres	<u>945'397.12</u>	18'092'743.40
Subvention Etat de Vaud	299'283'400.00	289'744'000.00
Subvention et participations d'autres collectivités publiques	154'673'787.90	154'075'029.28
Produits internes	2'209'526.25	2'276'691.27
Produits d'exploitation	591'231'172.86	581'353'147.11
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-3'225'305.02	-16'053'663.35
RÉSULTAT FINANCIER		
Charges financières	-4'149'264.86	-91'038.20
Produits financiers	5'564'457.47	14'825'525.83
Résultat financier	1'415'192.61	14'734'487.63
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE		
Charges extraordinaires	-6'000'000.00	-2'705'180.05
Produits extraordinaires	6'868'088.90	6'319'001.49
Résultat extraordinaire	868'088.90	3'613'821.44
RÉSULTAT	-942'023.51	2'294'645.72

L'ANNÉE ACADÉMIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Bachelor	7157
Master	4272
Doctorat	2162
MAS (Master of Advanced Studies)	296
Diplôme EFLE (Ecole de français langue étrangère)	204
Formations complémentaires	77
Sans titre	21
Total	14'189

7705 ÉTUDIANTES / 6484 ÉTUDIANTS

Après trois années de fortes hausses, le nombre d'étudiantes et étudiants se stabilise un peu au-dessus de 14'000 à la rentrée de septembre 2015.

GRADES DÉCERNÉS

Bachelors	1609
Masters	1456
Doctorats	236

RÉPARTITION PAR FACULTÉ

Théologie et sciences des religions	121	(54,5 % d'étudiantes)
Droit, sciences criminelles et administration publique	1919	(59 % d'étudiantes)
Lettres	2233	(64 % d'étudiantes)
Sciences sociales et politiques	2872	(62 % d'étudiantes)
Hautes études commerciales	2873	(37 % d'étudiantes)
Biologie et médecine	3023	(57 % d'étudiantes)
Géosciences et environnement	852	(43 % d'étudiantes)
Formation continue	296	(39 % d'étudiantes)

TOTAL DES SUBSIDES OCTROYÉS À L'UNIL PAR LE FNS EN 2015

85.7 millions de francs suisses

PROVENANCE DES DÉBUTANTS EN MASTER

UNIL	1085
HEU suisses	289
Autres HE	301
Total	1675

LES COLLABORATEURS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Professeurs ordinaires, prof. associés, prof. assistants et prof. assistants en PTC	580	(dont 206 internationaux)
Autres enseignants	811	(dont 230 internationaux)
Assistants et collaborateurs scientifiques	1660	(dont 855 internationaux)
Personnel administratif et technique	1246	(dont 322 internationaux)
Personnes au total	4297	(dont 1613 internationaux)

